

Accord exprès du partenaire lié par un PACS -

Je, soussignée, RAVOT Marine, demeurant 12 Bis rue Marins
GROSSO 69120 Vaulx-en-Velin, partenaire liée par un
pacte civil de solidarité (PACS) avec Mr COHEN Rémi, déclare donner
mon accord exprès à la création et à l'exercice de son
activité en tant qu'auto-entrepreneur.

Je reconnais avoir été informée que cette activité professionnelle
peut, le cas échéant, avoir des conséquences sur les biens
communs, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Fait pour servir et valoir ce que de droit -

Fait à Lyon, le 24/02/2026 -

RAVOT Marine

